

19
15P

Republique Rwandaise

MIJEUNESSE

Telegramme

1976

767C-023/V0

4KGLRPAF

.PARRPRK 140901/221/15/

Q121000200104

PARRKKGLAFDKR5ZN5GM

PTA0920101685684

ISSUE TO

1MBONEZA/P 1KABERA/G 1KABURANE/P

.C/C/O MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DU RWANDA A KIGALI

.X/KGLYAO OY FARE CONST KGLDLA OY SD 210FCU30 DLAYAO OY SD 13FCU50 TT

L 223FCU80 MAJORATION 1/111 TTL 248FCU65

.B/ET781Y150CT KGLDLA HK3

UY756Y150CT DLAYAO HK3

.V/NONREF AGT 7249001 AGCE DKR RK

.F/FARE 20739FRR

.T/TOTL 62217FRR

.E/171900AFR

OSI YY PLSE CTC PSGRS DURGENGE CAR DEPART TO MORROW

ACK

13

14 OCT. 1976

Rubens
attitude *réaction*
bonne
27/9

TELEGRAMME OFFICIEL

POUR : COMPTES DAKAR SENEGAL

TEXTE: N° 2366 /14.06.01 24/9/76 NEWTEL N°76/069 CONCERNANT
BOURSES D'ETUDES ATTRIBUEES AU RWANDA STOP HONNEUR VOUS
INFORMER L'IMPOSSIBILITE MODIFIER DISPOSITIONS DEJA PRISES
SUITE A VOTRE LETTRE N°76/278 DU 19 AOUT DERNIER STOP NOTRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE VOUS A DEJA TRANSMIS LES
DOSSIERS DE NOS CANDIDATS STOP VOUS DEMANDE NOUS ACCORDER
LES TROIS BOURSES NOUS RESERVEES DEPUIS LONGTEMPS STOP
HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP

DIJEUNESE

MINISTRE

C.P.I.

- PRESIREP
- MINEDUC
- MINAFFET
- MINIPOPE

10 *8*

CONFÉRENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES PAYS D'EXPRESSION FRANÇAISE
PARIS, 12/13 JUILLET 1976

TELEGRAMME OFFICIEL

EXPÉDITEUR : MIZEUNESSE / KIGALI / RWANDA

DESTINATAIRE : CONFEGES DAKAR SENEGAL

TEXTE : N° ---- /14.08.01 REVOTEL

N° 76/069 CONCERNANT BOURSES
D'ETUDES ATTRIBUEES AU RWANDA
STOP HONNEUR VOUS INFORMER
IMPOSSIBILITE MODIFIER DISPOSITIONS
DEJA PRISES SUITE A VOTRE LETTRE
N° 76/278 DU 19 AOUT DERNIER
STOP NOTRE MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE VOUS A DEJA TRANSMIS
LES DOSSIERS DE NOS CANDIDATS STOP
VOUS DEMANDE NOUS ACCORDER
LES TROIS BOURSES NOUS RESERVEES
DEPUIS LONGTEMPS STOP
HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP

Le MIZEUNESSE
NTERIRAYOS.

- Presind
- Minéchi
- Minéchi
- Minéchi
- Minéchi

des Ministres de la Jeunesse et des Sports
des Pays d'Expression Française

Kigali, du 21 au 23 Août 1975

Télex Officiel.

Référence faite à votre télégramme n° 76/069 du 9 septembre et à votre lettre n° 76/278 du 29 août 1976, référence faite également à toute la correspondance que nous avons échangé, avoir l'honneur de vous informer que nous ne ~~sont~~ sommes plus à mesure de changer toutes les dispositions et procédures déjà prises.

Vous demandez de bien vouloir faire votre possible pour que nos trois candidats soient retenus.

Vous rappelez aussi que pour l'année 1975-1976 le Rwanda n'a pas bénéficié des bourses d'études offertes par le Canada d'après la résolution n° 74-17 de la 5ème session tenue à Montebello en août 1974.

Le Ministre de la Jeunesse
NTEHIRYAYO Siméon



Ministère de l'Education Nationale

Monsieur le Secrétaire Exécutif Permanent de la
Conférence des Ministres de la Jeunesse et des
Sports des Pays d'Expression Française à Dakar
SENEGAL.

Réf. N° :

Annexe

Objet :

Bourses d'études pour
Conseiller de Jeunesse
et Professeurs d'éducation
physique.

A traité par _____
Entrée : 23-9-76 à 10 h 40
Classement : 5986/14402.01
183/9

Monsieur le Secrétaire Permanent,

Référence faite à votre lettre n° 76/278 du 9 août 1976
adressée au Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République
Rwandaise, relative à l'offre de 3 bourses d'études mises à la dispo-
sition du Gouvernement Rwandais par la Conférence des Ministres de la
Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression française, j'ai l'honneur
de vous faire parvenir en annexe les dossiers complets de Messieurs
NDONEZA Caspard, KADURANE Pierre-Claver et KABERA Guy candidats ad-
mis à cette formation.

Je vous serais obligé de bien vouloir me communiquer le
temps opportun les résultats de l'examen de ces trois candidatures
en vue de procéder aux formalités de départ.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'assurance
de ma considération distinguée.

MUTEMBEREZI P. Claver,
Ministre de l'Education Nationale.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.
- ✓ - Monsieur le Ministre de la Jeunesse
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Affaires
Étrangères et de la Coopération
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

D'après les correspondances antérieures à propos des bourses d'études offertes par le Gouvernement Canadien pour la formation des cadres sportifs, il ressort que le Gouvernement Rwandais avait le quota de 3 bourses pour l'année académique 1976 - 1977.

Ces bourses ont été offertes par le Canada par la voix du Président de sa Délégation à la 5e Session Ordinaire de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française tenue à Montebello en 1974.

Dès que nous avons reçu la correspondance du Secrétariat Exécutif Permanent de la Conférence à ce sujet, nous avons entrepris des démarches pour les 3 candidats et les dossiers sont déjà avancés. D'autre part, nous sommes en possession de la lettre de Monsieur Lamine BA du 19 août 1976 nous transmettant les dossiers des trois candidats qui sont actuellement à l'Education Nationale pour compétence. Maintenant nous avons ce Télégramme qui nous apprend qu'il faut deux candidats et pour une durée de 3 ans au lieu de 4 ans.

Faut-il demander à Monsieur Lamine BA le mobile de changement brusque?

Je crois que nous devons insister auprès du Secrétariat Exécutif pour bénéficier ^{de} nos trois bourses.

RUTAMBUKA Claudien.-



/R.Cl./M.W./

Monsieur le Ministre,

D'après les correspondances antérieures propos des bourses d'études offertes par le Gouvernement Canadien pour la formation des cadres sportifs, il ressort que le Gouvernement Rwandais a le quota de 3 bourses pour l'année académique 1976 - 1977.

Ces bourses ont été offertes par le Président de sa Délégation à la 5e Session Ordinaire de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française tenue à Montebello en 1974.

Dès que nous avons reçu la correspondance du Secrétariat Exécutif Permanent de la Conférence à ce sujet, nous avons pris des démarches pour les 3 candidats et les dossiers sont déjà arrivés. D'autre part, nous sommes en possession de la lettre de Monsieur Lamine du 19 août 1976 nous transmettant les dossiers des trois candidats qui sont actuellement à l'Education Nationale pour compétence. Maintenant nous avons ce Télégramme qui nous apprend qu'il faut deux candidats et pour une durée de 3 ans au lieu de 4 ans. Faut-il demander à Monsieur Lamine BA le mobile de changement brusque? Je crois que nous devons insister auprès du Secrétariat Exécutif pour bénéficier nos trois bourses.

RUTAMBUKA Claudien.-

